

Ce qui change au 1er janvier 2026 pour le Logement

Web-conférence du 22 janvier 2026



Agenda

1

P6 : ambitions et perspectives

2

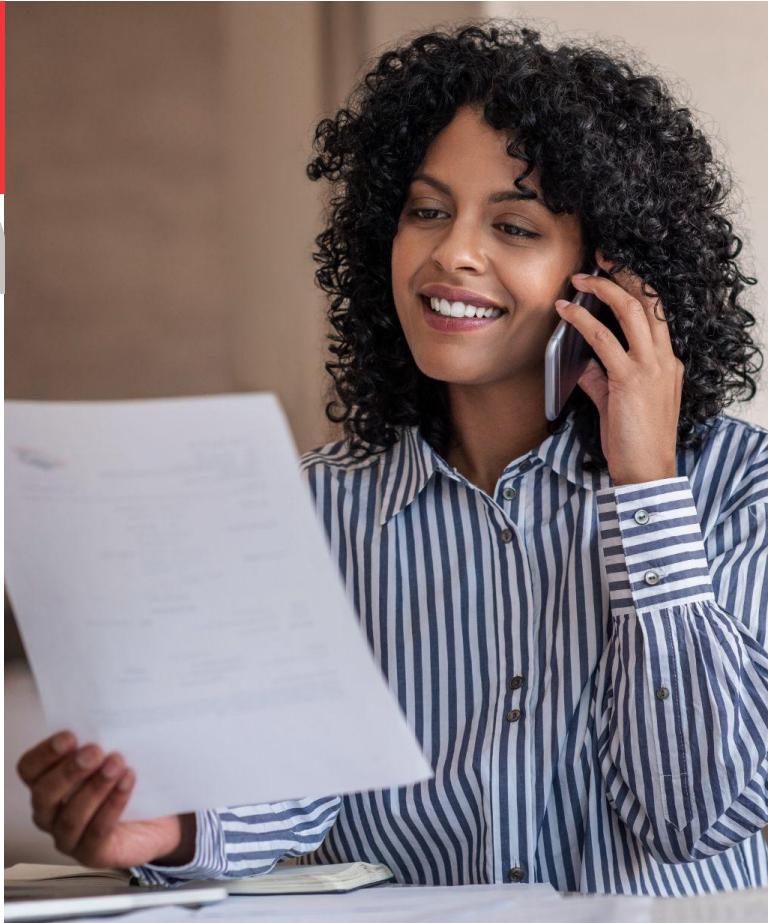
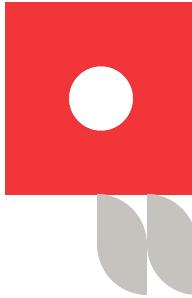
Entrées en vigueur au 1er janvier
2026 pour le logement collectif et
individuel

3

Évolution des bonifications « Coup de
pouce »

4

Questions / réponses



2026-2030 : ambitions et perspectives pour les CEE

Au 1er janvier 2026 a démarré la 6e période du dispositif des CEE

- Une obligation d'économies d'énergie portée à **5250 TWhc sur 5 ans** (**contre 3100 TWhc sur la période 2022-2025**) : plus de financements pour la rénovation énergétique. Rapportée à l'obligation annuelle de 2025, une augmentation de 27% (représente environ 8 milliards d'€/an de financements CEE en P6 contre 5 milliards/an en P5).
- Maintien de l'accompagnement du résidentiel collectif, tout en intensifiant l'accompagnement de secteurs jusque là moins soutenus (transport,...)
- Un dispositif plus efficace avec des opérations accompagnées mieux construites (examen temps de retour sur investissement, limitation des effets d'aubaine,...)

⌚ À noter :

Décret P6 : le fruit d'une longue consultation
Annoncé depuis 2023, le décret P6 a souffert de l'instabilité politique. Publié quelques semaines avant son entrée en vigueur, les professionnels ont désormais une visibilité des financements jusqu'en 2030.

Entrées en vigueur au 1er janvier 2026 pour le logement collectif et individuel

Rénovation

- Le DPE collectif devient obligatoire pour les immeubles de moins de 50 lots
- Le coefficient de conversion de l'électricité en énergie finale/ primaire dans les DPE et audits est abaissé de 2,3 à 1,9
- Ma Prime Renov' :
 - Parcours mono-geste : Suppression des forfaits correspondants aux chaudières biomasses et aux travaux d'isolation des murs
 - Parcours accompagné : Recentrage sur les logements E à G et suppression du bonus sortie de passoire énergétique
 - Evolution des plafonds de ressources de 1,1%, calquée sur l'inflation
- Loi de lutte contre la fraude : Interdiction de la sous-traitance au-delà de deux rangs en logement individuel et 3 rangs en copropriété

💡 À noter :

Budget 2026 (Au 22/01/2026)

Le 20 janvier 2026, Sébastien Lecornu a engagé la responsabilité de son Gouvernement sur le volet recettes du PLF2026.

Budget MPR 2026 : baisse de 500 000€ par rapport à 2025 (1,5 m€). Cette réduction impacte essentiellement le parcours MPR rénovation d'ampleur et mono-geste, l'enveloppe dédiée à MPR Copro ne subit pas d'évolutions)

Entrées en vigueur au 1er janvier 2026 pour le logement collectif et individuel

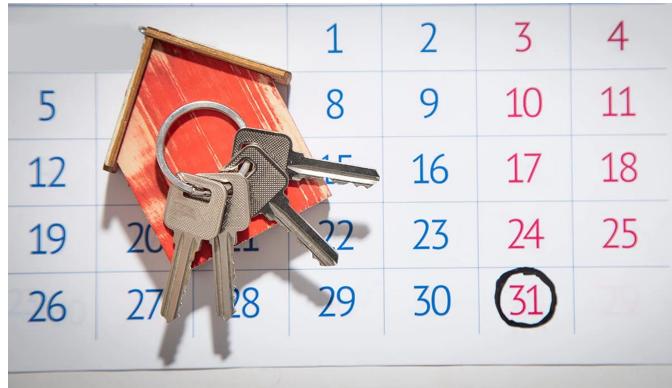
Dispositif des Certificats d'Économies d'énergie

- ④ BAR-TH-143 “Système solaire combiné” : forfait divisé en moyenne par 3 : de 4000€ de prime moyenne à 2000€
- ④ BAR-TH-137 “Raccordement d'un bâtiment résidentiel à un réseau de chaleur” : *calcul par la sous-station en remplacement de la notion de bâtiment*
- ④ BAR-TH-171 “Pompe à chaleur de type air/ eau” et BAR-TH-172 “Pompe à chaleur de type eau/ eau ou eau glycolée/ eau) :
 - Interdiction de cumul avec les opérations : BAR-TH-101; BAR-TH-124; BAR-TH-148; BAR-TH-143; BAR-TH-168
 - Taux de contrôle sur site pour les opérations BAR-TH-171 et BAR-TH-172 porté à 50 %
- À retenir pour les opérations PAC :
 - ◆ Simplification de la méthode de calcul
 - ◆ Évolution défavorable aux maisons de + 110m²

Coup de Pouce CEE : les nouvelles incitations pour 2026

Prolongement des bonifications CEE en 6e période

- Prolongement du Coup de Pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires
 - BAR-TH-179 “Pompe à chaleur collective de type air/eau” FOST x3 (Entre 100k et 200k€ de primes)
- Prolongement du Coup de Pouce Rénovation performante d'un bâtiment résidentiel collectif
- Prolongement du Coup de Pouce Chauffage (individuel)
 - BAR-TH-112 “Appareil indépendant de chauffage au bois” : Montant kWhc FOST x5 pour ménages modestes et x4 pour les ménages classiques → Jusqu'à 1624€ de primes
 - BAR-TH-113 “Chaudière biomasse individuelle” : Montant kWhc FOST x5 pour tous les ménages → Jusqu'à 1900€ de primes
 - BAR-TH-171 “Pompe à chaleur de type air/ eau” - Maison → Jusqu'à 6028€ de primes
 - BAR-TH-172 “Pompe à chaleur de type eau/ eau ou eau glycolée/ eau” - Maison → Jusqu'à 6591€ de primes



💡 À noter :

Les opérations Coup de Pouce CEE permettent d'avoir des financements plus importants, selon certaines conditions

Questions

Réponses



Ménage	Précaires (CEE + MPR Bleu)		Modestes (CEE + MPR Jaune)		Intermédiaire (MPR Violet)		Supérieurs (MPR Rose)	
	Ile-de-Fce	Autres	Ile-de-Fce	Autres	Ile-de-Fce	Autres	Ile-de-Fce	Autres
1	24 031	17 363	29 253	22 259	40 851	31 185	40 852	31 186
2	35 270	25 393	42 933	32 553	60 051	45 842	60 052	45 843
3	42 357	30 540	51 564	39 148	71 846	55 196	71 847	55 197
4	49 455	35 676	60 208	45 735	84 562	64 550	84 563	64 551
5	56 580	40 835	68 877	52 348	96 817	73 907	96 818	73 908
Pers. Suppl.	+ 7 116	+ 5 151	+ 8 663	+ 6 598	+ 12 257	+ 9357	+ 12 257	+ 9357

Contact



Thomas Bon
Responsable
Partenariats

tbon@hellio.com



Adèle Blanchet
Chargée d'affaires
publiques

ablanchet@hellio.com

Merci

hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

hellio.com

